CPTS
Nice Centre - Nice Est

VOTRE SANTÉ ON EN PARLE ENSEMBLE ?

UNE CPTS, C'EST QUOI ?

Depuis 2016, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, organisées sous **forme d'associations**, **réunissent les professionnels de santé de votre territoire.** Ils travaillent ensemble pour faciliter votre accès aux soins.



COMMENT PEUT-ELLE VOUS AIDER ?

- Vous aider à chercher un médecin traitant.
- Vous orienter vers les professionnels adaptés.
- Faciliter votre suivi entre les professionnels.
- Proposer des actions de prévention et de dépistage.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Un accompagnement GRATUIT

Dans toutes les CPTS, l'information et l'orientation sont gratuites. Les consultations et les soins restent aux tarifs et remboursement habituel.

Qui finance les CPTS ?

Elles sont financées par l'Assurance Maladie (CPAM).

À CHAQUE TERRITOIRE, SA CPTS !

Chaque CPTS agit sur un **territoire défini** :
une ou plusieurs communes, ou des quartiers.



DES PROFESSIONNELS DE VOTRE SECTEUR

Chaque CPTS identifie et mobilise les professionnels de santé de son territoire pour faciliter votre accès aux soins et leur coordination.

CONTACTEZ LA CPTS DE VOTRE LIEU DE VIE

Votre commune ou votre quartier permet de savoir quelle CPTS peut vous accompagner.

VOUS DÉMÉNAGEZ OU HABITEZ AILLEURS ?

Retrouvez la CPTS qui couvre votre commune :

rezonecpts.ameli.fr